

Déclaration-Charte de Chefchaouen des villes intermédiaires du monde Premier Forum mondial de CGLU des villes intermédiaires

à Chefchaouen, Maroc, le 7 juillet 2018

Nous, dirigeants et représentants des villes intermédiaires, rassemblés à l'échelle mondiale et présents dans notre diversité et notre engagement plein et entier lors du Premier Forum mondial des villes intermédiaires de CGLU qui s'est tenu à Chefchaouen, du 5 au 7 juillet 2018 :

- Considérons avec grand intérêt l'expérience marocaine en la matière et l'appui fourni par les pouvoirs publics et leurs partenaires pour la bonne tenue des discussions du Forum mondial et les perspectives qu'il ouvre pour une meilleure considération des villes intermédiaires dans l'agenda mondial ;
- Avons tenu compte des consultations menées dans toutes les régions du monde en vue de porter la voix commune des villes intermédiaires au niveau local, national et international ;
- Constatons que les villes intermédiaires représentent désormais au moins la moitié du fait urbain mondial quelle que soit la région du monde ;
- Sommes convaincus que la défense de la démocratie locale et de l'inclusion sociale est la condition pour ne laisser personne de côté ;
- Et interpellés par l'urgence de la mise en œuvre des stratégies de transition écologique ;

Déclarons ce qui suit :

Qu'il est nécessaire d'ancrer les agendas mondiaux du développement sur les valeurs humaines, connaissances et expériences des villes intermédiaires.

Qu'il y a besoin d'une meilleure structuration et définition des « systèmes de vie » des territoires qui puissent être traduits en stratégies comprises, portées et appuyées au niveau international.

Qu'il est nécessaire de concrétiser le dialogue multi-niveaux comme un mécanisme régulateur pour la définition et la mise en œuvre des agendas locaux, nationaux et mondiaux.

Qu'il est important de renforcer les systèmes de solidarité locale afin d'atteindre les objectifs mondiaux à partir d'une échelle humaine qui se trouve essentiellement dans les villes intermédiaires, quelle que soit leur taille.

Qu'il est nécessaire de défendre la qualité de vie et l'accès aux services de base de leurs territoires pour réduire les inégalités.

Qu'il est indispensable de promouvoir des modes de gouvernance intégrés impliquant tous les niveaux de gouvernance, gouvernements nationaux, métropolitains et zones rurales.

Qu'en tant qu'espace d'intermédiation entre le rural et l'urbain, les villes intermédiaires sont essentielles à la structuration et l'organisation territoriale de l'économie et agissent comme des amortisseurs et sas de décompression vis-à-vis des impacts négatifs des échanges et flux au niveau mondial.

Que la résilience des villes intermédiaires est reliée à la force de leur identité, de leur culture et de la défense de la diversité.

Nous nous engageons à :

Développer des actions concrètes qui complèteront les orientations identifiées ci-dessous sous la forme d'un plan d'action et nous engageons à poursuivre les actions pour la tenue du Deuxième Forum mondial de CGLU des villes intermédiaires.

Faire fructifier le travail en réseau.

Afin de garantir un changement de modèle économique, humain, social, culturel et environnemental, à travailler sur les stratégies suivantes :

Les villes intermédiaires comme « plus-value » et les citoyen-ne-s comme moteur de la croissance économique

1. **Générer un dialogue constructif entre les métropoles et les villes intermédiaires** pour mettre en œuvre les agendas mondiaux et pour un co-développement durable prenant en compte l'emploi décent et l'implication des jeunes.
2. **Générer un dialogue inclusif** avec les gouvernements centraux qui puisse soutenir la participation et l'écoute des villes intermédiaires dans la conception des politiques nationales en vue de développer une stratégie nationale pour les villes intermédiaires qui renforce leurs atouts, qui soutienne la solidarité entre les villes des mêmes systèmes nationaux, et les place comme partie intégrante du co-développement à l'échelle nationale.

Sensibilisation : la citoyenneté à la base d'un effet multiplicateur de la mise en œuvre des ODD et implication dans l'Agenda Climat

3. **Définir et reconnaître la valeur citoyenne** à partir d'une citoyenneté urbaine fondée sur des processus participatifs comme outil d'inclusion pour intégrer les groupes vulnérables et le développement d'instruments pour mesurer la participation des différents acteurs dans la vie de la ville et les processus de prise de décisions, en portant une attention particulière sur l'inclusion des minorités et des communautés rurales.

Mise à niveau des villes intermédiaires dans le monde : une opportunité unique pour un développement durable et une justice territoriale mondiale

4. Reconnaître le **droit à être identifiées comme actrices et moteurs de développement** capables d'intégrer et valoriser les femmes et les minorités, pour la mise en œuvre des agendas mondiaux pour, dans et avec les villes intermédiaires.
5. Travailler à **un référencement des services de base** : considérant la pression accrue que subissent les villes intermédiaires en matière de ressources, de services publics de base et d'infrastructures, étudier un document de référence des services de base minima pour les villes intermédiaires.

Renforcer et faire de la culture du « bon vivre » une réalité durable

6. **Considérer le territoire comme un système éco-responsable** utilisé comme un instrument à part entière pour la préservation d'un environnement naturel en générant une chaîne d'approvisionnement de valeur de produits à travers différents types de villes intermédiaires en se basant sur l'entrepreneuriat local, ainsi que pour la préservation et valorisation de la culture dans les territoires.
7. **Développer un coefficient vert d'utilisation du territoire**, ou coefficient de recouvrement des terres, concept de planification évolutive et de taux d'occupation vert des terres, mettant en place des règles spécifiques pour maîtriser un équilibre entre urbain et rural et pour aider les municipalités locales à garantir la qualité de vie dans leurs territoires.
8. Mettre en place des **politiques de logement pour chaque habitant dans des zones de haute valeur et de grande qualité de vie**, apportant une valeur ajoutée à la ville intermédiaire et permettant en même temps d'accueillir et intégrer de manière décente les migrants des zones rurales, des métropoles et autres, protéger les droits de chacun d'entre eux.

Le concept des ressources naturelles comme patrimoine de l'humanité

9. **Développer le concept de « ville intermédiaire du climat »** : en matière de lutte contre le changement climatique, une ville intermédiaire du climat basée sur le savoir local indigène, afin d'agir sur une échelle humaine et libérer le potentiel du développement durable sur la planète ; et développer le concept de Fonds vert des villes intermédiaires afin d'employer les fonds pour soutenir la biodiversité naturelle, le traitement des plantes endémiques et la transparence dans la gestion des ressources naturelles et des systèmes alimentaires qui renforcent la transition écologique.

Fortes des valeurs de solidarité, responsabilité, transparence et service qui caractérisent notre mouvement mondial municipal centenaire, nous, villes intermédiaires, nous engageons à contribuer aux agendas mondiaux en y apportant les riches expériences de nos territoires, centrées sur les valeurs humaines, et en faisant office de pont entre toutes les communautés urbaines, métropolitaines et rurales.